Baromètre

des levées de fonds Cleantech en France

Club Cleantech

Bilan spécial COP 21

Janvier 2010 - juin 2015

En partenariat avec

GreenUnivers
La référence du Green Business

EY

Editorial

Sophie Paturle, Demeter Partners, présidente du Club Cleantech AFIC, **Nicolas Chaudron**, Idinvest Partners, vice-président du Club Cleantech AFIC

L'année 2015, avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte et la COP 21 à Paris, est marquée par un fort volontarisme politique. Le potentiel économique est désormais reconnu, les Cleantech deviennent un enjeu majeur pour les entreprises et les citoyens. Un grand nombre de technologies déjà sorti des laboratoires (LED, stockage d'énergie, smart-grid...) entre en phase de développement industriel et/ou commercial. Le Club Cleantech AFIC, engagé depuis 2009 dans l'action, est partie prenante de ces avancées et se montre confiant pour l'avenir.

Quel est le bilan de l'action du capital investissement ? Deux chiffres clés pour la période 2010-2015 : plus de 400 entreprises ont été accompagnées par le capital investissement pour un montant de près de 2 Mds€. Les énergies renouvelables en sont le premier bénéficiaire suivies par l'efficacité énergétique. De nouveaux secteurs tels que l'éco-mobilité, l'agriculture raisonnée et la ville intelligente dynamisent aujourd'hui les Cleantech du fait de l'émergence du numérique et de l'exploitation des données. BlaBlaCar, avec sa levée de fonds de 177 M€ en septembre dernier, en est une illustration.

Les rapports publiés nous rappellent que les enjeux sont majeurs : nouveau record du niveau de gaz à effet de serre en 2014 (OMM), promesses des Etats très insuffisantes pour contenir le réchauffement à +2°C (ONU), caractère indissociable du combat contre le réchauffement de la planète et la pauvreté (Banque mondiale). Pour y faire face, une réponse : l'innovation et les entrepreneurs. L'énergie solaire, par exemple, qui a atteint la parité réseau dans 25 pays, est aujourd'hui déployée comme solution d'accès à l'énergie dans les pays émergents. Nous saluerons l'acquisition récente par Engie pour près de 200 M€ de Solairedirect, accompagnée depuis sa création par des investisseurs membres de l'AFIC.

Promises à un bel avenir, les PME innovantes restent confrontées à deux obstacles : (i) l'attrait croissant des investisseurs institutionnels pour les actifs moins risqués comme les énergies renouvelables prouvées et matures, au détriment des nouvelles technologies ; (ii) la difficulté d'entrer sur le marché liée au risque technologique et à la présence d'acteurs bien établis.

Le Club Cleantech AFIC se mobilise et notamment pour la mise en place de deux mesures visant à :
1. Flécher les financements privés vers les Cleantech : en orientant l'épargne privée vers les fonds d'investissement Cleantech. Une première étape a été franchie en octobre 2015 avec le lancement du label Transition Energétique et Climat (TEC). Certains de nos membres sont déjà candidats et nous souhaitons saluer très vite la labellisation des premiers fonds.
2. Instaurer les outils d'une meilleure collaboration entre pouvoirs publics, acteurs industriels et PME vertes : en créant une plateforme de sourcing des solutions innovantes, en intégrant un critère de «contribution à la transition énergétique» dans la sélection des candidatures et en instaurant une obligation de reporting sur cette contribution.

Plus d'épargne, et donc plus d'investissement, vers les entreprises innovantes et les infrastructures du domaine des Cleantech sera un facteur contributif majeur pour que notre modèle de croissance puisse relever le défi environnemental et climatique auquel il est confronté.

La COP 21 est une formidable opportunité pour mobiliser ensemble gouvernements, épargnants, investisseurs, chercheurs et entrepreneurs. L'AFIC affiche son engagement.

Evolution des investissements dans le secteur Cleantech en France

Entre janvier 2010 et le 30 juin 2015, 427 levées de fonds ont été réalisées en capital innovation et capital développement dans le secteur des Cleantech en France pour un montant global de 1,9 milliard d'euros.

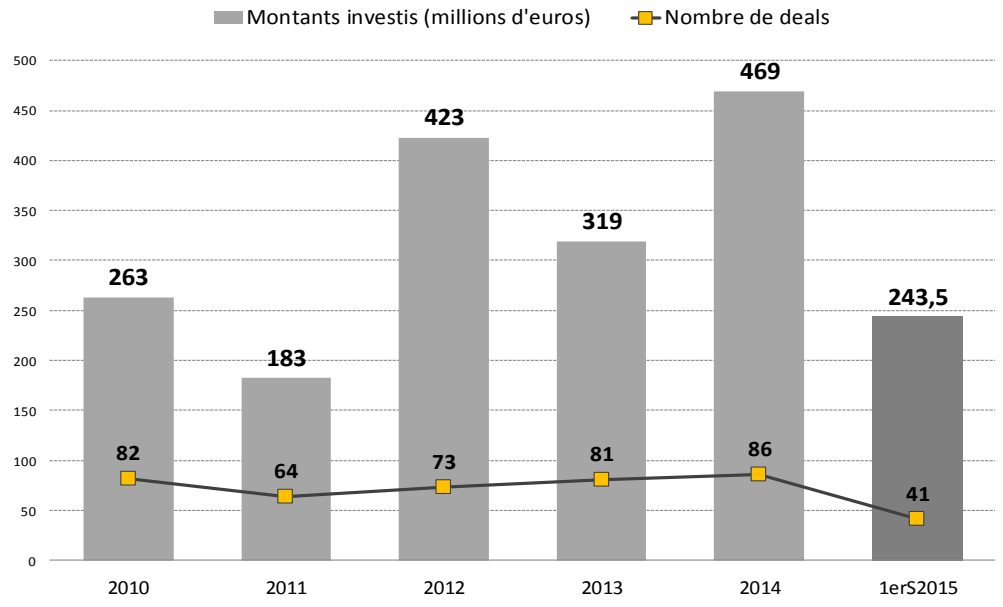

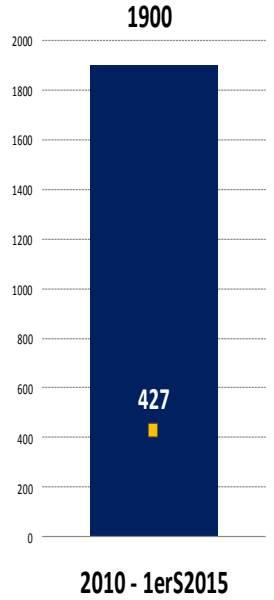

Source : GreenUnivers

Investissements par secteur

Du 1er janvier 2010 au 30 juin 2015

Nombre de deals

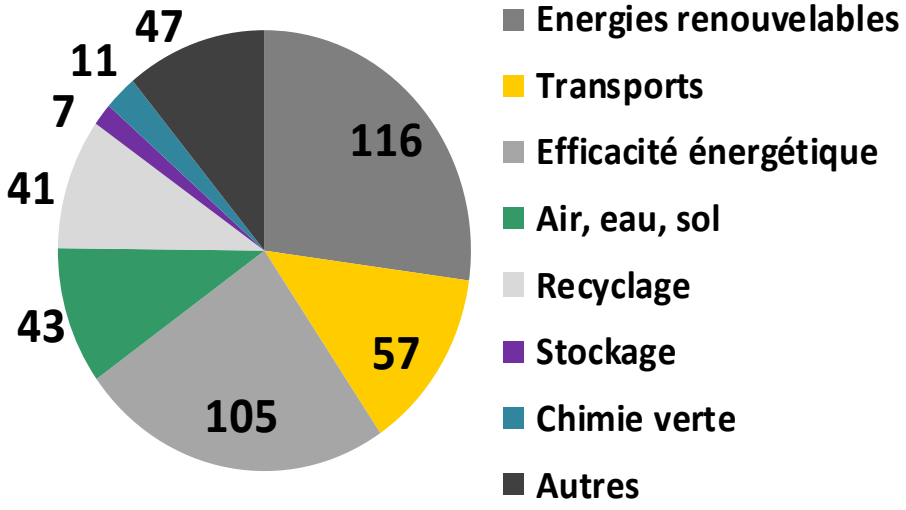

Source : GreenUnivers

Montants investis (millions d'euros)

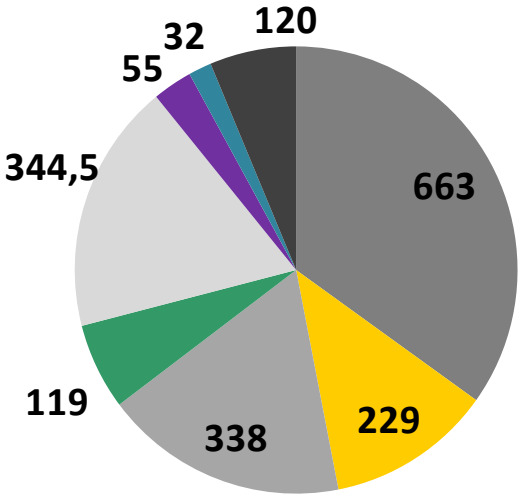

Source : GreenUnivers

Investissements par stade de maturité

Du 1er janvier 2010 au 30 juin 2015

Nombre de deals

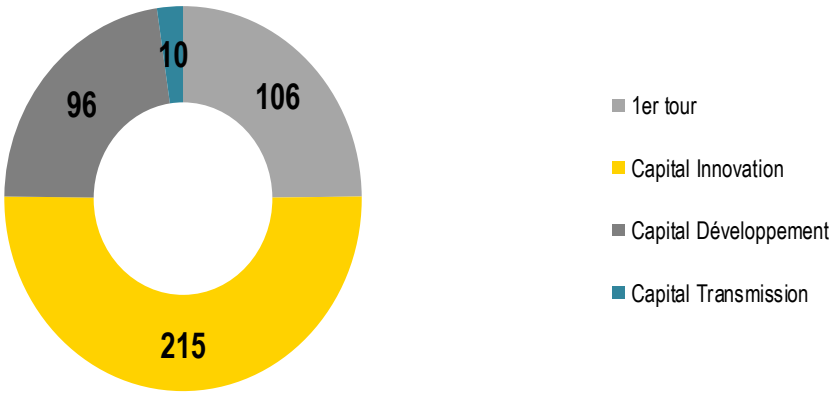

Source : GreenUnivers

Montants investis (millions d'euros)

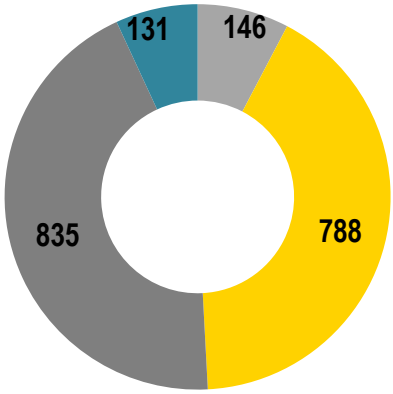

Source : GreenUnivers

Les plus gros investissements

Entreprise	Année	Secteur	Montant levé auprès des fonds (en M€)	Investisseurs
Paprec	2012	Recyclage	150	Fonds Stratégique d'Investissement (Bpifrance). Le montant retenu correspond à l'augmentation de capital d'un tour de table plus large
Voltalia	2014 2012	Energies renouvelables	93 62	Creadev et Korys Creadev
BlaBlaCar	2014	Transports	73	Index Ventures, Accel Partners, Isai, Lead Edge Capital
Cap Vert Finance	2013	Recyclage	Confidentiel	Eurazeo PME
Neoen	2014	Energies renouvelables	Confidentiel	Bpifrance, Impala, Omnes Capital

Source : GreenUnivers. NB : les montants retenus sont ceux apportés par les fonds d'investissement

Bilan de cinq années de capital innovation européen dans les Cleantech

2010 – 2015

La France à la 2e place

Plus de la moitié des 733 levées de fonds dans le secteur Cleantech en Europe concerne la France et le Royaume-Uni. L'Allemagne est en 3e position. Si la 1ère place du Royaume-Uni s'explique par un historique ancien dans le domaine, la seconde place de la France est essentiellement liée à la présence d'une dizaine d'acteurs majeurs qui représente plus des 2/3 des investissements, mais également par la présence d'acteurs industriels nationaux leaders en Europe à l'instar d'EDF, Engie, GE-Alstom, Total, Veolia Environnement, ou encore Paprec, etc. En outre, la politique nationale volontariste a généré un important flux d'investissement qui ne s'est pas tari avec l'abandon des tarifs de rachat. Ce flux, d'abord tourné vers l'énergie renouvelable, s'est réorienté sur la période vers l'économie circulaire ou les économies d'énergie. Le total des fonds levés s'élève à près de 3 milliards d'euros. Comme pour le nombre d'opérations, la France et le Royaume-Uni totalisent plus de la moitié des fonds levés en 2010-2015.

Efficacité énergétique et énergie solaire tirent les investissements

Avec 216 opérations, le secteur de l'efficacité énergétique est celui qui a généré le plus de deals, réparties de manière assez équilibrée sur la période. Les levées de fonds dans le domaine du solaire ont ralenti depuis 2012 suite à l'évolution des politiques énergétiques des grands pays européens mais restent significatives et pourraient connaître un nouvel essor avec la baisse plus rapide que prévue des coûts de productions d'électricité, proche de la parité du réseau traditionnel. De même, les investissements dans les éoliennes et dans les éoliennes offshore pourraient être relancés avec l'arrivée de nouvelle génération d'éoliennes qui font chuter les prix de production pour se rapprocher de la « grid parity ». Le financement des projets Cleantech assure pleinement son rôle de développement d'activités nouvelles. En effet, seuls 24 des 733 projets financés étaient déjà rentables lors de la levée de fonds.

Source : Les données Europe présentées dans ce baromètre sont basées sur des données Dow Jones VentureSource traitées par EY sur la période 2e semestre 2010 - 1er semestre 2015. Les données France présentées dans ce Baromètre sont basées sur des informations recensées auprès des entreprises et des investisseurs par GreenUnivers.

La France dans l'Europe

Bilan 2010-2015

Nombre de deals (%)

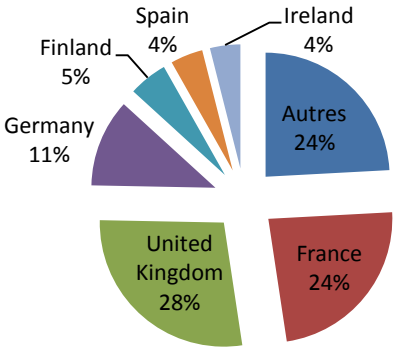

Montants Investis (%)

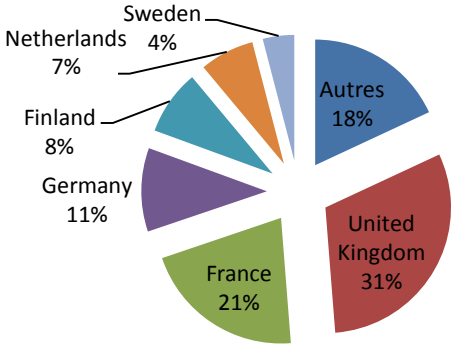

Source : Dow Jones VentureSource, EY.

Ségolène Royal

Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

« S'engager dans la voie de la croissance verte est un défi majeur pour notre pays. Ce défi s'appuie en premier lieu sur l'intelligence collective de femmes et d'hommes, d'élus de terrain, d'associations. Je salue à ce titre l'action précieuse du Club Cleantech qui, au sein de l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance, rassemble les investisseurs en fonds propres dans les éco-industries françaises et contribue activement à cette mutation. » […]

« Grâce aux énergies de demain, plus de 100.000 emplois vont être créés dans les services et les industries vertes, et ce n'est qu'un début ». […]

« Avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte, c'est l'exigence d'une responsabilité collective que nous mettons en place. Celle qui consiste à lutter contre le réchauffement climatique et à réduire les dégâts que notre système de développement a créés. Ce qui est exceptionnel dans le moment que nous vivons, c'est que cette exigence fait de nous des « citoyens du monde », au sens d'un engagement global en faveur de la planète et de l'amélioration de la vie quotidienne.

La réussite de ce nouveau modèle est nécessaire si l'on veut réduire la facture énergétique de la France qui s'élève à près de 55 milliards d'euros et pèse sur la productivité économique de nos entreprises. »

[Extrait de la tribune publiée au 2e semestre 2014]

Laurent Fabius

Ministre des Affaires étrangères et du Développement international et Président de la COP 21

« Je constate une mobilisation croissante des acteurs financiers. Quand les agences de notation commencent à prendre en compte le «risque climatique», quand de grands fonds et des compagnies d'assurance décident de se désengager du charbon, quand de plus en plus de responsables réfléchissent aux moyens concrets de financer davantage l'innovation, quand certains groupes pétroliers eux-mêmes réclament la fixation d'un prix du carbone, quand de plus en plus de pays réduisent leurs subventions aux énergies fossiles, cela veut dire que les choses sont en train de bouger dans le bon sens. Mais ces signes positifs doivent encore être amplifiés.

Aux investisseurs privés et institutionnels d'être beaucoup plus volontaristes pour investir là où se trouve leur intérêt réel. L'économie verte représente aujourd'hui moins de 1% d'un portefeuille traditionnel. L'objectif doit être de porter cette part à 10% d'ici 2020. Ceux qui investissent prendront une longueur d'avance dans la nouvelle économie qui se construit. » […]

« Nous approchons d'une échéance capitale pour notre planète, en vue de laquelle les autorités françaises sont entièrement mobilisées. J'attends des Investisseurs pour la Croissance qu'ils soient comme d'habitude à l'avant-garde. »

[Extrait de la tribune publiée au 1er semestre 2015]

***Note :** chaque édition du Baromètre semestriel du Club Cleantech AFIC donne la parole à un grand témoin. Nous avons repris ici des extraits des tribunes de Ségolène Royal et Laurent Fabius, parues dans les deux derniers Baromètres.*

10 sociétés innovantes pour le climat

Production d'énergies renouvelables, développement de l'éco-mobilité, amélioration de l'efficacité énergétique… Les Cleantech contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre. La plupart des innovations sont le fruit de start-ups qui n'existeraient pas sans le soutien des fonds d'investissement. Gros plan sur 10 jeunes pousses françaises.

Aledia révolutionne les LEDs

Implanté à Grenoble, ce spin-off du CEA a mis au point une technologie de rupture pour concevoir des LEDs 3D fabriquées sur des substrats en silicium de 200 mm, ou plus. Par rapport aux LEDs conventionnelles, les coûts sont réduits de manière drastique, ce qui ouvre la porte à de nouveaux marchés dans l'éclairage mais aussi l'automobile ou les écrans plats. Avec à la clé une meilleure efficacité énergétique. L'entreprise, fondée en 2011 et présidée par Giorgio Anania, a levé 40 M€ en deux tours de table auprès de Demeter Partners, Sofinnova Partners, Braemar Energy Ventures, ATI (géré par CEA Investissement), Ecotechologies (Bpifrance), Valeo et Ikea GreenTech. Parmi son comité de conseil scientifique, elle compte le Prix Nobel de physique 2014, Hiroshi Amano, l'un des inventeurs de la LED bleue.

BlaBlaCar, la licorne du covoiturage

Avec sa dernière levée de fonds de 200 M$ (177 M€) en septembre 2015, le leader mondial du covoiturage longue distance est entré dans le club des licornes, ces entreprises technologiques valorisées à plus d'1 Md$. Fondée en 2006 par Frédéric Mazzella, BlaBlaCar compte 20 millions d'utilisateurs dans 19 pays, dont les principaux marchés européens, la Russie, l'Inde... Elle contribue à réduire les émissions de CO2 du transport et a créé plus de 300 emplois. La société a levé 300 M$ depuis sa création et compte parmi ses actionnaires le fonds français Isai.

Drivy accélère dans l'autopartage

Louer sa voiture quand on ne l'utilise pas : cette idée, Drivy en a fait un business. Fondée en 2010 par Paulin Dementhon, la société surfe sur l'engouement pour l'économie du partage, facilitée par l'innovation digitale. Pour gagner rapidement des parts de marché, elle a racheté des concurrents (Buzzcar, Livop) avec le soutien de ses investisseurs, les fonds Ecotechnologies (Bpifrance), Alven, Via-ID (groupe Mobivia) et Index Ventures. Après avoir séduit plus de 600 000 utilisateurs en France, elle a mis le cap sur l'international : elle est devenue leader outre-Rhin et s'est implantée en Espagne.

Levisys à l'assaut du marché du stockage

Levisys est bien décidée à imposer sa technologie de volant d'inertie sur le marché du stockage d'énergie. Ses atouts ? Un faible coût du kW à l'usage et la capacité de supporter des décharges profondes, son volant en carbone et sous vide pouvant monter à 14 000 tours/minute et descendre à 300, avec très peu d'usure. Après plusieurs années de R&D, l'entreprise fondée en 2007 par deux physiciens, Pierre Fessler et Michel Saint-Mleux, développe un démonstrateur à Toulouse avec Cofely et le soutien de l'Ademe et construit sa première usine à Troyes. Elle a réalisé un tour de table en 2013 auprès de Demeter Partners, Irpac Création et des business angels de Novembre Investissement.

McPhy Energy, pionnier de l'hydrogène solide

Née en 2008 d'un essaimage du CNRS, la société de la Drôme fabrique des équipements valorisant l'électricité en s'appuyant sur une technologie unique de stockage d'hydrogène sous forme solide, associée à une technologie de production d'hydrogène par électrolyse de l'eau. Parmi les marchés visés figurent les solutions de stockage pour les centrales d'énergies renouvelables et les stations de production d'hydrogène pour les véhicules électriques alimentés par une pile à combustible. La jeune pousse présidée par Pascal Mauberger est soutenue par les fonds Emertec Gestion, Sofinnova, Ecotechnologies (Bpifrance), GIMV et Amundi PE. Elle s'est introduite en Bourse, sur Euronext, en 2014, récoltant 32 M€.

Nénuphar prépare son éolienne flottante

Une éolienne flottante à axe vertical, c'est l'innovation de la start-up lilloise fondée en 2006 par Charles Smadja et Frédéric Silvert. Cette technologie de rupture présente deux intérêts : mieux capter le vent dans toutes ses directions et atteindre des réductions en termes de coûts de l'électricité de plus de 30% par rapport à une technologie à axe horizontal. L'éolienne de Nénuphar vise les zones profondes où il est impossible d'installer une turbine sur une fondation posée au fond de la mer. Lauréate du fonds démonstrateur européen NER 300, la société est soutenue par les fonds Idinvest et Ecotechnologies (Bpirance) et par Areva. Elle teste un prototype à terre de 2,5 MW à Fos-sur-mer, en attendant fin 2016 le début des essais en mer.

Solairedirect, le champion du solaire

Produire une énergie solaire compétitive, c'est le credo de Solairedirect. Fondée en 2006, la société se positionne sur une grande partie de la chaîne de valeur : développement, construction, services et investissement dans les centrales. Après avoir démarré en France, l'entreprise présidée par Thierry Lepercq est partie conquérir l'international, des Etats-Unis à l'Inde en passant par le Chili. Elle a développé plus de 480 MW, réalisé plus de 173 M€ de chiffre d'affaires sur son dernier exercice et créé quelque 200 emplois. Solairedirect a levé des fonds auprès de Demeter Partners, Techfund, Aster Capital et Vernier Participation. Avant d'être rachetée par Engie à l'été 2015 pour près de 200 M€.

Sunna Design veut électrifier l'Afrique

Créée en Inde en 2010 par Thomas Samuel mais implantée à Blanquefort (Gironde) depuis 2011, Sunna Design propose des dispositifs d'éclairage pour les pays émergents. Avec l'aide du CEA-Ines, la société a mis au point des lampadaires combinant technologie LED, système PV et stockage. Une solution avec une durée de vie longue – jusqu'à dix ans – et un coût maîtrisé. Elle a déjà permis d'électrifier des zones rurales en Afrique du Sud, au Bénin... Après avoir ciblé les collectivités, la société veut s'adresser aux consommateurs africains avec des offres prépayées. Une offensive réalisée grâce au soutien de ses investisseurs, Demeter Partners, Aquiti Gestion, Comptoir de l'Innovation, Galia Gestion, Expanso Capital et Jean-Michel Germa.

SunPartner Technologies rend le film photovoltaïque invisible

La société d'Aix-en-Provence développe un procédé qui transforme n'importe quelle surface en mini centrale solaire. Baptisée Wysips, cette technologie est basée sur l'assemblage d'une couche mince photovoltaïque avec un réseau de micro-lentilles invisibles à l'œil nu. Les cellules PV s'activent à la lumière pour alimenter la batterie ou l'équipement auquel elles sont connectées. Wysips s'adapte aux objets nomades, enseignes lumineuses, vitrages… Fondée en 2008 et dirigée par Ludovic Deblois, l'entreprise a levé près de 40 M€ auprès d'investisseurs français et étrangers dont Starquest Capital, Sigma Gestion, Davanière Capital, Eurowatt Partenaire.

Voltalia voit grand dans les énergies renouvelables

Eolien, solaire, hydraulique, biomasse : Voltalia se positionne comme un producteur multi-énergies renouvelables. Créée en 2004, l'entreprise est implantée en France mais aussi au Brésil - où elle a remporté plusieurs enchères pour développer des parcs éoliens terrestres - et depuis quelques mois au Maroc. Elle disposait d'une capacité installée de 271 MW au 30 septembre 2015 et vise 475 MW fin 2016. Une croissance que soutient son principal actionnaire, le fonds Creadev. Voltalia fait partie des rares producteurs d'énergies renouvelables cotés en Bourse, sur Euronext Paris depuis juillet 2014.

A propos du Club Cleantech AFIC

L'AFIC, l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance, a créé le Club Cleantech AFIC pour fédérer la part croissante de ses membres actifs dans les Cleantech et pour promouvoir les éco-industries en France et à l'étranger.

Comité de pilotage : Sophie Paturle, présidente (Demeter Partners), Nicolas Chaudron, vice-président (Idinvest Partners), Dominique Agrech, trésorier (XAnge), Eric Marty (Emertec Gestion), Gautier Quéru (Mirova), Olivier Bossan, Philippe Grand (EY), Fabienne Herlaut (EY), Guillaume Ansaloni (Watson Farley & Williams).

Pour tout renseignement sur le club : Thomas Stélandre, t.stelandre@afic.asso.fr

Méthodologie

Les données présentées dans ce baromètre sont basées sur les informations recensées auprès des entreprises et des investisseurs par GreenUnivers, complétées des données et analyses issues de la méthodologie EY et réalisées par Ernst & Young et Associés. EY désigne les membres d'Ernst &Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. EY est une marque déposée au niveau mondial.